

## Inscription

Chers Parents,  
Chers Elèves,

Les élèves de 11<sup>H</sup> peuvent vivre une expérience musicale unique en participant au chœur de 11<sup>H</sup>. Chaque année, ils préparent un concert de grande envergure. Ainsi, ils peuvent découvrir un répertoire plus riche que pendant le cours de musique et développent également leur talent de choriste. C'est l'occasion, pour eux, de vivre et de faire partager des émotions musicales intenses, tout en donnant une chance au terreau choral fribourgeois de se renouveler.

Partant du principe que chanter stimule la santé, nous ferons évidemment tout pour préserver celle-ci, en nous adaptant aux normes sanitaires en vigueur.

C'est à vous, maintenant, chers élèves de 11<sup>H</sup>, de prendre la relève de cette belle tradition vocale et d'être les interprètes des prochains **concerts qui auront lieu les 9 et 10 juin 2022**.

### Organisation du chœur de 11<sup>H</sup>

L'élève au CO de la Gruyère a le choix entre différentes options pour son cours de musique : le chœur de 11<sup>H</sup> en est une. D'un point de vue organisationnel, cela signifie que l'élève qui choisit de s'inscrire au chœur de 11<sup>H</sup> se rend à l'étude au moment où ses camarades de classe se rendent au cours de musique mentionné dans l'horaire. Par contre, il participe chaque semaine à la répétition du chœur au moment qui lui est communiqué en début d'année scolaire. Le choix du chœur de 11<sup>H</sup> n'engendre donc pas de charge de travail supplémentaire.

Pour être inscrit à l'option chœur de 11<sup>H</sup>, l'élève doit avoir rempli :

1. **le formulaire d'inscription en ligne** que l'on trouve sur le site internet du CO, d'ici au lundi 6 septembre à 19h ;
2. **le contrat d'inscription papier, signé par lui-même et par ses parents**. Ce contrat est à rendre à l'enseignant de musique de la classe, au plus tard lors du 2<sup>ème</sup> cours de musique.

**Chaque élève participe aux premiers cours de musique avec sa classe tant qu'il n'a pas rendu son contrat d'inscription papier signé.**

Les répétitions du chœur auront lieu le **vendredi de 11h55 à 12h45 en salle MU1**. Les élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer pour manger à la maison en raison des horaires de répétition du chœur s'annoncent chez Mme Bondallaz et seront directement inscrits à la cantine de l'école.

Afin de mener à bien ce projet musical et de réunir (si les conditions nous le permettent) tous les chanteurs du CO de la Gruyère (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême), nous aurons deux samedis matin de travail sur l'année. Les autres répétitions d'ensemble auront lieu sur temps scolaire.

Une séance d'information concernant l'inscription au chœur de 11<sup>H</sup> aura lieu le mercredi 8 septembre à 9h50 en salle de musique MU1. Je reste également à disposition pour tout renseignement si vous souhaitez me contacter personnellement ; vous trouverez mes coordonnées dans la signature de cette lettre. Merci de prêter une attention toute particulière aux informations importantes qui se trouvent au verso.



## Inscription

**Dates à copier dans l'agenda de l'élève ET l'agenda familial (sous réserve de modification voire d'annulation)**

| Date                          | Heure            | Lieu               | Evénement                                                 |
|-------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Samedi 9 octobre 2021</b>  | 8h30 à 11h30     | Aula CO de Bulle   | Répétition                                                |
| Lundi 6 décembre              | 8h10 à 11h35     | Aula CO de Bulle   | Répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)   |
| <b>Samedi 12 février 2022</b> | 8h30 à 11h30     | Aula CO de Bulle   | Répétition                                                |
| Vendredi 8 avril              | 12h30 à 15h45    | Aula CO de Bulle   | Répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)   |
| <b>Jeudi 2 juin</b>           | <b>Dès 17h</b>   | <b>CO de Bulle</b> | <b>Prestation pour retraités CO</b>                       |
| Mardi 7 juin                  | En matinée       | A définir          | Répétition générale n° 1                                  |
| Mercredi 8 juin               | En matinée       | A définir          | Répétition générale n° 2 (orchestre)                      |
| <b>Jeudi 9 juin</b>           | 12h à 16h        | A définir          | Répétition générale n° 3 (orchestre)                      |
|                               | <b>18h à 22h</b> | A définir          | <b>Raccord puis concert annuel n° 1</b>                   |
| <b>Vendredi 10 juin</b>       | <b>18h à 22h</b> | A définir          | <b>Concert annuel n° 2</b>                                |
| <b>Vendredi 8 juillet</b>     | <b>A définir</b> | A définir          | <b>Eventuelle prestation pour la cérémonie de clôture</b> |

### Résumé des tâches et délais

|   | Tâches / informations                                                                                                                              | Délai                                                        |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 1 | Relever les dates importantes dans son propre agenda / carnet de devoirs ET dans l'agenda de la famille.                                           | Dès la réception de cette lettre.                            |
| 2 | Rendre le <b>contrat d'inscription papier</b> ci-joint complété et signé.                                                                          | Au plus tard lors du deuxième cours de musique de la classe. |
| 3 | Se rendre à la séance d'information.                                                                                                               | Mercredi 8 septembre, 9h50, MU1.                             |
| 4 | Compléter le <b>formulaire d'inscription en ligne</b> concernant le chœur de 11 <sup>H</sup> (se rendre sur le site internet du CO pour ce faire). | Jusqu'au lundi 6 septembre 19h, dernier délai.               |
| 6 | Venir à la première répétition avec un dossier noir à élastique (qui servira à classer les partitions) et un crayon de papier.                     | Vendredi 17 septembre à 11h55.                               |

Je me réjouis de vivre ce projet musical avec vous et vous souhaite, chers Parents, chers Elèves, une agréable et enrichissante année scolaire !

Léa Bondallaz  
Co-directrice du chœur de 11<sup>H</sup>  
lea.bondallaz@eduf.ch  
079 569 64 25

## CONTRAT

à compléter et à retourner à l'enseignant de musique de sa classe  
**au plus tard lors du deuxième cours de musique**

### A l'attention de l'élève :

Je m'inscris au chœur de 11<sup>H</sup> du CO de la Gruyère et m'engage à avoir une attitude positive au sein de cet ensemble et à être présent(e) aux répétitions hebdomadaires, aux éventuelles répétitions d'ensemble (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême réunis, répétitions qui auront lieu quatre fois une demi-journée durant l'année (deux fois sur temps scolaire en accord avec la direction et deux fois un samedi matin) ainsi qu'aux trois concerts du mois de juin 2022 (ou aux autres prestations en cas de modification) et au concert de clôture le 9 juillet.

J'ai complété le formulaire d'inscription en ligne (sur le site du CO, onglet activité, musique, chœur de 11<sup>H</sup>).

Je suis déjà inscrit(e) au repas de l'école le vendredi :  oui  non  
si oui, à quel service (heure) ?  
\_\_\_\_\_

Je dois m'inscrire au repas de l'école le vendredi à 12h45 :  oui  non

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

### A l'attention des parents :

Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant le chœur de 11H du CO de la Gruyère et nous attestons que notre fils·fille participera durant l'année scolaire 2021-2022 aux activités du chœur.

Date : \_\_\_\_\_ Signature des parents : \_\_\_\_\_

A RETOURNER AU PROF DE MUSIQUE!